

## Tribune d'échange N° 23 - juin 2021

### Assemblée générale du 24 juin 2021 à Aubonne

Nous avons le plaisir de vous informer que le DSAS a autorisé la tenue de notre Assemblée générale du 24 juin, à Aubonne, sans en limiter le nombre de participants.

<https://www.adcv.ch/assemblees-generales-2021-fr14298.html#article-14661>

En revanche, toutes les précautions usuelles seront prises pour respecter les règles de distanciation sociale et d'hygiène. Par ailleurs, les personnes qui auraient des symptômes sont invitées à renoncer à participer à cette Assemblée et à se faire tester. Enfin, tous les participants sont encouragés à procéder à un auto-test.

### Aurevoir et bienvenue !

C'est toujours avec un pincement au cœur que l'on voit des amis partir.

En cette fin de législature, Carine, Jean-Yves et Yves nous quittent. Nous les remercions tous vivement pour tout ce qu'ils ont fait pour l'AdCV. Nous leur souhaitons sincèrement plein succès dans leurs futures activités ou, pour Yves, une heureuse retraite.

Il faut également se réjouir que l'action de l'AdCV puisse se poursuivre avec de nouvelles forces vives. Lors de notre prochaine Assemblée générale, Messieurs Pierre-Alain Lunardi, Municipal à Montagny-près-Yverdon et Alain Jaccard, Municipal à Denens, se présenteront en effet aux élections à notre Comité.

Les autres membres du Comité se présenteront à leur réélection, étant précisé que Raoul Sanchez deviendra Vice-président et que Jean-Christophe de Mestral reprendra la fonction de Trésorier de l'Association.

### Initiative SOS COMMUNE - Suite de la procédure



Comme vous le savez, l'initiative a abouti en obtenant largement plus des 12'000 signatures nécessaires.

Conformément à la loi, le Canton dispose d'un délai de 2 ans pour soumettre l'initiative au vote du Peuple. Avant cela, celle-ci devra être soumise au Grand Conseil, cas échéant accompagnée d'un contre-projet. Le Grand Conseil aura la possibilité d'adopter l'initiative telle quelle ou le contre-projet ou de tout refuser.

Si c'est finalement le contre-projet qui est adopté par nos Députés, il appartiendra alors au Comité d'initiative de décider s'il la retire ou s'il demande quand même qu'une votation soit organisée. Tout dépendra du contenu de ce contre-projet et de la plus ou moins grande satisfaction qu'il apportera.

En tout état de cause, l'aboutissement de l'initiative SOS Communes constitue un levier important qui pèsera sur le Conseil d'Etat durant toutes les négociations des mois à venir .

## Cyberadministration - création d'un groupe de travail « mixte »



Après de nombreux mois de suspension dus aux conditions sanitaires, la Plateforme Canton-communes s'est réunie au mois de mai dernier.

A cette occasion, il a été décidé de créer un groupe de travail qui, en plus de représentants du Canton et des faïtières de communes, accueillera des délégués des employés communaux (Secrétaires Municipaux, Préposés aux contrôles des habitants et Informaticiens). Le but de ce groupe de travail sera notamment de mieux prendre en compte les problèmes du terrain et d'assurer une meilleure remontée de l'information aux décideurs politiques.

### Divers

Depuis le début de l'année, l'AdCV a été consultée à 9 reprises, dites consultations n'ayant toutefois pas entraîné de remarques particulières de notre part.

Comme cela sera indiqué durant l'Assemblée générale du 24 juin prochain, l'AdCV va réactiver diverses formations. Les communes membres pourront s'inscrire à ces formations durant l'été et elles seront organisées à partir de septembre

